

somme supplémentaire ne soit attribuée pour la construction d'aucun nouvel embranchement tant que nous ne saurons pas de quelle manière les ingénieurs du National-Canadien ont fait exécuter les dispositions des contrats passés avec ces entrepreneurs, ce qui a entraîné la faillite de nombre d'entre eux. La question me paraît urgente, car cette société de la Couronne doit donner l'exemple d'une surveillance convenable des contrats. On compte que le ministre annoncera un règlement équitable et juste pour les entrepreneurs engagés dans la construction du chemin de fer du Grand lac des Esclaves. Il convient ici, je crois, d'inciter le ministre à être prudent dans son désir d'épargner de l'argent, quand les économies peuvent rendre l'exploitation ferroviaire dangereuse. Je veux surtout parler de l'élimination des équipes préposées à l'entretien des voies ferrées et de la réduction des inspections des wagons des trains directs de voyageurs ou de marchandises. Le ministre sait, sans qu'il faille le lui rappeler, que la première protection dans l'exploitation d'un chemin de fer est le cantonnier, qui doit constamment garder la voie ferrée et la plateforme en parfaite condition. Je n'aime pas entendre parler d'accidents causés par l'effondrement, la rupture ou l'affaissement de la voie ferrée, car invariablement on ajoute que ces causes sont imputables au manque d'employés pour faire le travail que nécessitent les trains modernes ultra-rapides. On pourrait parler parfois de cas de force majeure, mais la situation s'est présentée trop souvent pour qu'on invoque cette excuse dans chaque cas.

Ma deuxième inquiétude est que de moins en moins de voitures font l'objet d'une inspection des wagonniers, aux terminus. Je prétends que les fonctionnaires de la compagnie tendent beaucoup trop à réduire le personnel et à ne pas tenir compte des dangers qu'entraîne la réduction. Aujourd'hui, les convois voyagent à grande vitesse, les trains-marchandises à 70 ou 75 milles à l'heure, et les trains-voyageurs plus rapidement encore. Or, même si l'outillage s'est amélioré ces dernières années, une inspection fréquente des wagons est une nécessité absolue. Personnellement, je puis citer bien des cas où des déraillements ont été évités grâce à des wagonniers qui avaient décelé des défauts aux relais et avaient assuré les réparations. Monsieur le président, croyez m'en, je ne parle pas pour le plaisir de parler. Ces faits sont véridiques et faciles à prouver.

J'aimerais maintenant dire un mot des lignes aériennes. Je suis de l'avis de mon honorable ami au sujet de la présidence d'Air Canada. Je ne répéterai pas ce qu'il a dit. Je ferai seulement observer que nous voyons par l'encombrement qui existe à certains de nos aéroports combien de mesures s'imposent

pour satisfaire aux déplacements aériens de plus en plus nombreux. Le personnel de ces aéroports font de l'excellent travail, mais trop souvent leur lourde charge de même que le prétendu service automatisé laissent les gens abandonnés aux aéroports et sans endroit où se loger. La chose arrive, et alors l'impression que nous créons par Air Canada n'y gagne pas. Il faut dans une industrie de services s'efforcer de servir le client qui paie et lui plaire. Les députés en conviennent tous, j'en suis sûr.

Il y a un autre point des plus importants qui doit être signalé au ministre. Il s'agit de pensionnés actuels du National-Canadien. Tout le monde sait qu'une pension qui s'avèrerait suffisante il y a quelques années pour répondre aux strictes nécessités de la vie n'est plus aujourd'hui que la portion congrue. La plupart des députés savent que celui de Winnipeg-Nord-Centre a livré une lutte infructueuse pour les personnes qui touchent des pensions fixées à un faible montant, et tous reconnaissent que ses tentatives étaient pleinement justifiées.

Dans la résolution dont nous sommes saisis, le gouvernement doit se rendre compte qu'il y a lieu d'inclure des dispositions en vue d'affecter des fonds expressément pour remédier à la situation dégradante dans laquelle se trouvent les pensionnés. Nous ne pouvons certes pas continuer à feindre d'ignorer un des plus graves problèmes auquel nous faisons face actuellement. Les personnes dont le revenu est fixe ou qui touchent un salaire modique méritent notre attention immédiate et sincère, afin que leur revenu soit porté à un niveau qui leur permettra de jouir des bonnes choses de notre vie moderne. Somme toute, monsieur le président, ce sont des pionniers, et les pionniers des Chemins de fer nationaux sont les gens mêmes qui ont permis à cette société de la Couronne d'avoir le succès qu'elle connaît actuellement. Ces pensionnés du National-Canadien, comme tous les pensionnés, ont droit à une reconnaissance en bonne et due forme. Notre parti implore le gouvernement de prendre immédiatement des mesures pour remédier à cette situation déplorable.

• (12.40 p.m.)

Nous reparlerons des divers articles du bill lorsque nous en serons saisis, monsieur le président. Pour l'instant, puis-je dire que j'approuve les déclarations de certains députés au sujet des millions de dollars dépensés pour l'amélioration du transport aérien et ferroviaire. Entre-temps, le gouvernement songe à investir de fortes sommes dans le plus économique des moyens de transport, et il s'oriente de plus en plus vers une plus grande utilisation du service-voyageurs ferroviaire. J'exhorte le gouvernement à ne pas